



Centre pour l'enfant et la famille

Renseignements sur la politique et les procédures en matière de santé et de sécurité ON y va

Les centres pour l'enfant et la famille ON y va de Kingston et Frontenac ont mis en place une politique et des procédures afin d'assurer la santé et la sécurité de tous les participants et membres du personnel. La mise au point de cette politique s'est effectuée en collaboration avec le Bureau de santé de KFLA et en s'inspirant des Directives opérationnelles pour la réouverture des centres ON y va du ministère de l'Éducation. Le présent document présente un aperçu de cette politique. Vous êtes également invité à lire le document complet de la politique et des procédures en matière de santé et de sécurité des centres ON y va. Si vous souhaitez recevoir un exemplaire du document complet, veuillez en faire la demande en envoyant un courriel à l'adresse earlyon@cityofkingston.ca.

1. Préinscription à un programme

- Conformément aux directives opérationnelles du ministère de l'Éducation, l'inscription à tous les programmes ON y va ne se fait désormais que par préinscription.
- Les personnes qui souhaitent participer à un programme peuvent s'y inscrire à l'avance en se rendant sur le site www.keyon.ca/fr.

2. Planification des quarts de travail dans les centres ON y va

- Autant que possible, les membres du personnel demeurent affectés aux mêmes emplacements et groupes.

3. Dépistage et feuille des présences

- Toute personne qui se présente à un centre ON y va doit se soumettre à un dépistage et n'est autorisée à inscrire son nom sur la feuille de présences du programme qu'après avoir subi avec succès le dépistage. Il est interdit à toute personne qui ne subit pas avec succès le dépistage de



Centre pour l'enfant et la famille

prendre part au programme. Il faut recommander à celle-ci de communiquer avec son médecin de famille ou Télésanté Ontario, ou de se rendre au centre d'évaluation communautaire de la COVID-19.

4. Signalement de cas et mesures prises

- Tous les cas présumés et confirmés de COVID-19 associés à un programme ON y va sont signalés au Bureau de santé de KFLA ainsi qu'aux Services pour la garde d'enfants et la petite enfance de la Ville de Kingston.
- Si le Bureau de santé de KFLA en fait la demande, les centres ON y va doivent lui communiquer le nom et le numéro de téléphone des participants. Aucun renseignement permettant d'identifier une personne n'est transmis aux Services pour la garde d'enfants et la petite enfance de la Ville de Kingston.
- Tous les centres ON y va suivent les directives du Bureau de santé de KFLA.

5. Jouets, matériel de jeu, et nettoyage et désinfection du milieu

- Tous les jouets et tout le matériel de jeu sont nettoyés et désinfectés à la fin de chaque programme.
- Toutes les surfaces touchées fréquemment sont nettoyées au moins deux fois par jour ou entre les programmes et plus souvent, au besoin.
- Toutes les surfaces peu touchées sont nettoyées au moins une fois par jour et plus souvent, au besoin.

6. Programmes d'activités de plein air

- Toutes les procédures visant à assurer la santé et la sécurité doivent être observées durant les programmes d'activités de plein air (s'il y a lieu).
- Les programmes d'activités de plein air sont prévus pour accueillir 15 enfants accompagnés de leur parent ou personne responsable.



Centre pour l'enfant et la famille

7. Programmes mobiles

- Les fournisseurs de services qui offrent des programmes ON y va ailleurs que dans les centres ON y va (p. ex., dans un centre communautaire, dans une église, etc.) collaborent avec chacun de ces emplacements pour s'assurer que ceux-ci respectent toutes les exigences particulières qui leur sont imposées ainsi que toutes les exigences relatives au nettoyage et à la désinfection.

8. Distanciation physique

- Les participants à un programme ON y va doivent maintenir en tout temps une distance physique d'au moins deux mètres entre eux.
- La capacité maximale des locaux où se déroulent les programmes ON y va est établi afin de favoriser la distanciation physique.
- Les jouets et le matériel de jeu sont disposés de façon à maintenir la distance physique recommandée.
- Les parents et les personnes responsables bénéficient d'un accompagnement pour parler de façon positive de la distanciation physique avec leurs enfants.

9. Bonnes pratiques d'hygiène des mains

- Du désinfectant pour les mains doit être mis à la disposition de tous et gardé dans un endroit où seuls les adultes y ont accès.
- Le personnel des centres ON y va doit observer les meilleures pratiques en se lavant ou en se désinfectant fréquemment les mains.
- Tous les participants sont invités à se laver ou à se désinfecter les mains à leur arrivée.
- Les parents et les personnes responsables peuvent aider leurs enfants, au besoin.

10. Port de l'équipement de protection individuelle (EPI), de masques non médicaux ou de couvre-visages

- Le personnel d'un centre ON y va est tenu de porter un masque chirurgical et une visière ou des lunettes de protection (qui font partie de l'EPI) pendant qu'il se trouve dans les locaux du centre ON y va. Il doit



Centre pour l'enfant et la famille

également porter un masque chirurgical et une visière ou des lunettes de protection lorsqu'il se trouve en plein air si la distanciation physique n'y est pas possible.

- Tous les adultes participant à un programme ON y va doivent porter en tout temps un masque ou un couvre-visage si le programme a lieu à l'intérieur. Si le programme se déroule à l'extérieur et qu'il est impossible de maintenir la distance physique recommandée, le port du masque ou du couvre-visage est également obligatoire.
- Les enfants sont invités à porter un masque ou un couvre-visage, mais cela n'est pas obligatoire. Le port du masque n'est pas recommandé chez les enfants de moins de 2 ans.